

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DEL-2025-73

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 13

Représentés par mandat : 5

Objet : CONVENTION TECHNIQUE DE PARTENARIAT ET D'EXPERIMENTATION « LA NUIT EST BELLE ! » 2025 ENTRE LE SYANE, LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS, LE SIEA ET ENEDIS

Rapport présenté par Mme Nadine WENDLING.

L'opération « La Nuit est Belle ! » a été lancée en 2019 à l'initiative du Grand Genève et vise à éteindre l'éclairage public sur les communes participantes du Grand Genève sur une nuit, pour sensibiliser aux impacts positifs de l'extinction de l'éclairage public (économie d'énergie, observation du ciel nocturne, impacts sur la faune).

La prochaine édition se tiendra du 11 au 13 avril 2025, avec l'extinction de l'éclairage public prévue dans la nuit du 11 au 12 avril 2025.

L'organisation de cette opération repose sur la collaboration de plusieurs partenaires :

- Le Pôle Métropolitain du Genevois Français (ci-après « PMGF ») : pilote et coordonne l'événement pour les communes du Genevois français.

- Le SYANE : accompagne le PMGF et assure un rôle de coordination pour les communes situées hors du périmètre du Pôle.
- Le SIEA : informe et mobilise les communes sous sa compétence et transmet la liste des communes participantes au PMGF.
- ENEDIS : en tant que gestionnaire de réseau, apporte un appui technique pour identifier les solutions d'extinctions adaptées et aide à la mise en œuvre de celles-ci.

Cet évènement est l'occasion d'expérimenter de nouvelles pratiques en matière de sobriété et le SYANE, le PMGF, ENEDIS et le SIEA sont attachés à expérimenter des solutions innovantes au service d'une meilleure maîtrise des consommations, en collaborant dans le cadre de leurs compétences respectives.

En 2022, une première convention de partenariat avait été signée entre le SYANE et le PMGF, pour une durée de deux ans, et approuvée lors du Bureau syndical du 19 mai 2022. Elle visait notamment à accompagner les communes dans leur participation à l'évènement.

Cette nouvelle convention élargit la coopération à ENEDIS et au SIEA, permettant ainsi d'intégrer un volet technique d'expérimentation sur l'extinction de l'éclairage public et d'optimiser les pratiques en matière de sobriété énergétique.

Elle précise :

- Les solutions techniques possibles qui seront mises en œuvre pour l'extinction de l'éclairage public,
- Le rôle et les responsabilités de chaque partie.

Cette convention s'inscrit également dans les actions prévues dans le cadre du partenariat entre le SYANE et ENEDIS pour l'accompagnement de la transition énergétique, partenariat qui fait l'objet d'une convention spécifique dédiée.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention entre le PMGF, le SIEA, ENEDIS et le SYANE relative à la coopération des parties pour l'évènement « La Nuit est Belle ! » 2025,
2. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ÉNERGIE À NUMÉRIQUE